



DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2025

Une personne tuée en commune et province Cankuzo

En date du 4 janvier 2025, sur la route menant à l'ETS de Cankuzo, en commune et province Cankuzo, Léonard Gicondo, résidant à la colline Muyaga de cette même commune, a succombé à ses blessures après une dispute avec un chauffeur.

Selon les témoignages recueillis sur place, Papy, un chauffeur domicilié à Gasanda, province Ruyigi, et conduisant un véhicule immatriculé JA0161, aurait frôlé Léonard Gicondo alors qu'il circulait sur la route au quartier Nyamparahara, colline, commune et province Cankuzo. Une altercation aurait alors éclaté entre les deux hommes. Papy aurait reproché à la victime d'avoir tenté de provoquer un accident, avant de lui porter un coup de pied violent à la poitrine.

Sous la force du choc, Léonard Gicondo est tombé lourdement, se frappant la tête et le sang sortait par le nez. Malgré les premiers secours et son transport rapide vers un centre médical, puis à l'hôpital Cankuzo mais n'a pas survécu à ses blessures.

Le présumé auteur de cet acte de violence a pris la fuite. Les autorités locales, alertées de cet incident, ont ouvert une enquête pour retrouver le fugitif et établir les circonstances exactes de ce drame. Christophe Nyamiye, chef de zone de Cankuzo s'est rendu sur les lieux du drame pour constater les faits.

Un jeune tué en commune et province Rumonge

En date du 13 Février 2025, sur la colline Karagara, commune et province Rumonge, le prénommé Emery, âgé de 17ans, a succombé après avoir été blessé par son père. Selon des témoins oculaires, ce jeune garçon s'est battu avec son père nommé Hakizimana dans la nuit du 12 Février 2025. Les mêmes témoins disent que ce dernier reprochait à son fils de s'absenter à l'école pour des raisons non expliquées. Les mêmes témoins ajoutent que la mère de la victime n'est pas parvenue à le secourir devant les coups qu'il subissait de la part de son père. En colère, les voisins ont refusé que le jeune adolescent soit enterré avant que le présumé auteur du crime ne soit arrêté et jugé.

Une personne tuée en commune et province Gitega

Le 16 janvier 2025, vers 7 heures, un décès a eu lieu à l'hôpital régional de Gitega suite à une agression. Les autorités administratives se sont rendues sur les lieux du crime et ont constaté les faits suivants : La personne décédée a été identifiée comme Désiré Kwizerimana, âgé de 40 ans, cultivateur originaire de la colline Mugutu, commune et province de Gitega, fils de Benoît Nsanzurwimo et de Gertrude Mpfayokurera, marié et père de deux enfants, résidant actuellement dans le quartier Rutonde, commune et province de Gitega. Selon un témoin oculaire, le corps sans vie présentait un léger gonflement à la tête, au niveau du cerveau, ainsi que de petites traces aux coudes et aux chevilles, suggérant une chute. Aucune autre trace de blessure n'a été relevée sur le corps. D'après les enquêtes menées sur le terrain, la victime aurait été battue par deux militaires en civil, Lambert Gasate et Shaza Ndikuriyo, affectés au camp 211 de Gitega. Une enquête est en cours pour appréhender les auteurs présumés de cette agression et établir le dossier pénal. L'OPJ ayant effectué le constat est le 1^{er} classe Wilson Nduwayo.

Une personne tuée en commune et province Kayanza

Le 19 février 2025, un drame familial s'est déroulé à la colline Nyabikaranka, sous-colline Gahwenyi, en commune et province Kayanza. Oscar Hatungimana, un cultivateur de 46 ans, a été tué par son propre fils, Fabrice Nishimwe, âgé de 15 ans. Selon des témoins oculaires, la dispute a éclaté lorsque Fabrice a accusé son père de battre sa mère lorsqu'il rentrait ivre le soir. La situation a rapidement dégénéré, et Fabrice a lancé une tige en bois au visage de son père, causant sa mort instantanée.

La police de Kayanza a immédiatement arrêté Fabrice et l'a placé en garde à vue au commissariat de police pour des raisons d'enquête judiciaire. Cette tragédie met en lumière les problèmes de violence domestique et d'alcoolisme qui peuvent avoir des conséquences catastrophiques.

Deux orpailleurs tués lors de l'entraînement militaire des Imbonerakure en province Cibitoke

En date du 25 mars 2025, un exercice militaire des Imbonerakure a pris une tournure tragique dans la province de Cibitoke, entraînant le décès de deux orpailleurs, Gaspard Bazovayo, âgé de 29 ans, originaire de la colline Ruhororo dans la commune de Rugombo, et Pascal Nsengiyumva, âgé de 32 ans, venant de la colline Gisaba, zone de Buhindo dans la commune de Murwi. Cet incident a également blessé Tanga, âgé de 30 ans, de la colline Kiramira dans la commune de Rugombo, Thomas Sindakira, âgé de 28 ans, de la colline Mushanga, zone de Buhindo, dans la commune de Murwi, et Ndizeye, âgé de 29 ans, de la colline Rusororo dans la commune de Rugombo, province de Cibitoke. Ce drame, survenu près du champ de tir de Cishemere, suscite de fortes inquiétudes concernant la militarisation des jeunes du parti au pouvoir ainsi que la sécurité des civils.

Vers 16 heures, des orpailleurs sur un site aurifère voisin du champ de tir ont été atteints mortellement par des balles perdues et des éclats d'obus, lors d'un exercice paramilitaire des Imbonerakure. Des témoins rapportent que ces manœuvres militaires comprenaient des tirs d'armes lourdes et légères, engendrant une immense panique parmi la population locale. Les Imbonerakure étaient assistés par des membres de la FDNB ainsi que des combattants des FDLR.

Selon une source de sécurité, ces formations auraient pour but de préparer les jeunes à une éventuelle participation aux côtés des FARDC dans les combats contre les rebelles du M23. Face à la montée de l'inquiétude, les résidents exigent la cessation immédiate de ces entraînements militaires près des zones résidentielles, des lieux de travail et des points de transit pour les réfugiés congolais.

Le chef du 112ème bataillon basé au camp de Cibitoke a confirmé le décès des deux orpailleurs, qualifiant l'événement d'un acte isolé. Il a déclaré que des messages de prévention étaient régulièrement diffusés pour éloigner les civils lors des tirs. Néanmoins, il a rejeté toute implication des Imbonerakure, allant à l'encontre des témoignages concordants et des confessions de certains jeunes du mouvement.

Cet événement tragique fait partie d'une série d'accidents similaires. En moins de six mois, huit personnes, dont six enfants, ont trouvé la mort aux abords du champ de tir de Cishemere, en raison d'engins explosifs non désamorçés. L'opinion publique s'interroge sur la sécurité des populations civiles face à ces exercices militaires répétés ainsi que sur l'engagement croissant des jeunes du parti au pouvoir dans des opérations militaires.